ment le véritable sens; le commentaire ne permet pas d'en douter; l'interprétation du premier passage est donc fautive, et la même remarque est applicable au sloca i ro du liv. XIIe, que Jones traduit ainsi : «A point of law, before not expressly revealed, which shall be decided by an assembly of ten such virtuous Brahmens under one chief, or, if ten be not procurable, of three such under one president, let no man controvert. » Je crois que ce passage signifie plutôt : « Que personne ne conteste la loi établie par l'assemblée de Brâhmanes vertueux qui ne peuvent pas être moins de dix, ou par l'assemblée dans laquelle les Brâhmanes ne doivent pas être moins de trois. » La glose suivante de Râghavânanda vient encore à l'appui de mon interprétation : दशावरा दशजा-

Sl. 111, v. 1. वेदत्रयसम्बन्धशाखात्रयाध्येतारः। श्रुतिस्मृत्यविरुद्धन्यायशास्त्रज्ञो मीमांसात्मकतर्कवित् निरुत्तज्ञो मानवादिधर्मशास्त्रवेदी ॥ (Coullouca.) — v. 1, a.
स्तुकस् ÉD. Calc. ÉD. Lond. — स्तुकस् Ms. de M. Wilkins, Ms. dévanâg. Le dictionnaire de M. Wilson confirme
cette leçon, mais les autres Mss. donnent la première.

Sl. 113, v. 1. = वेद्वित्शब्दो ऽयं वेदार्यधर्मज्ञपर्: ॥ (Coullouca.)